

Eau potable, investissements à venir et évolution de la tarification

Les canicules et sécheresses successives mettent notre système d'alimentation en eau potable sous tension, même si jusqu'à présent, et cet été encore, les besoins des usagers ont pu être satisfaits en quantité et en qualité, sans restriction.

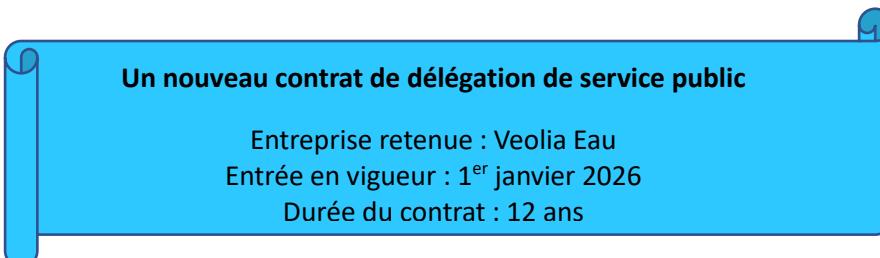
Le changement climatique, le vieillissement de nos installations et la nécessité de préserver la ressource précieuse des nappes profondes obligent le Syndicat à envisager des investissements en termes de ressource complémentaire, d'amélioration des équipements, de surveillance sanitaire suite aux nouvelles directives de l'ARS (Agence Régionale de Santé), de poursuite de renouvellement des réseaux.

Parmi les principales évolutions à venir, peuvent être citées :

- 💧 la mise en œuvre d'un nouveau forage à Aillas pour une mise en service en 2026/2027 (site de Lanine) ;
- 💧 la réhabilitation du réservoir de Lamothe-Landerron et du château d'eau d'Aillas ;
- 💧 l'installation de compteurs communicants chez tous les abonnés (télérelève) afin de suivre au plus près les consommations et prévenir au plus tôt en cas de fuites après compteur ;
- 💧 le déploiement sur le réseau de 50 pré-localisateurs destinés à détecter plus rapidement et précisément les fuites.

Ces investissements ont été voulus et décidés par le Syndicat dans le cadre de la renégociation du contrat de délégation, à l'issue de 18 mois de travail, avec l'éclairage du cabinet Collectivités Conseils.

Dans un contexte de baisse significative et durable des subventions, cette démarche volontariste et indispensable pour assurer le miracle quotidien de l'eau courante se traduira par une augmentation des tarifs à compter de janvier 2026.



Nouveaux tarifs de l'eau potable votés et applicables à compter du 1^{er} janvier 2026
(montant HT - hors redevances Agence de l'Eau)

Part Exploitant - VEOLIA			Part Syndicale	
Part fixe	Conso <=100m ³	Conso >100m ³	Part fixe	Conso
73 €/an	0.76 €/m ³	1.665 €/m ³	30 €/an	0.65 €/m ³